

CONTRAT DE RESERVATION LOCATION MOBIL-HOME

CAMPING ***
MONTMORENCY



BOURBONNE-LES-BAINS

✉ Camping Montmorency
Rue du Stade
52 400 Bourbonne Les Bains

☎ 03.25.90.08.64

📞 06.76.40.96.57

📧 camping.montmorency@sfr.fr

www.camping-montmorency.com

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE

CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____

TELEPHONE _____

ADRESSE ELECTRONIQUE _____@_____

DATE D'ARRIVEE _____ **A partir de 16 H**

DATE DE DEPART _____ **Avant 10 H**

NOMBRE DE PERSONNES _____ DONT _____ Curiste(s)
_____ Enfant(s) de - de 13 ans
_____ Enfant(s) de - de 2 ans

MH IRM ASTRIA (2 places) : MH RIDOREV BIKINI (2/3 places) :

MH RIDEAU NIRVANA (6 places) : MH RIDEAU IBIZA (4/6 places) :

MH RIDOREV PANAMA (3/4 places) : MH LOUISIANE PACIFIQUE (4 places) :

CARAVANE FENDT (2 places) : MH COCO SWEET (4 places) :

CARAVANE DIGUE (2/4 places) : MH COCO SWEET (2 places) :

FORFAIT MENAGE 50 € : OUI NON

ASSURANCE ANNULATION (3% du montant hors Taxe de séjour) : OUI NON

CHIEN : OUI NON – Nombre et Race : _____

Ci-joint à titre d'acompte un chèque Bancaire ou ANCV de _____ EUROS

Représentant 40% sur le prix total du séjour.

Une caution de 400 Euros vous sera demandée lors de votre arrivée, et vous sera restituée le jour de votre départ après état des lieux et inventaire, si celui-ci se situe durant les heures d'ouverture de la réception ou alors dans les 5 jours suivant le départ, par courrier (déduction faites de la remise en état des lieux si des dégradations ou des pertes étaient constatées). **Un chèque de caution ménage de 50 € sera demandé le jour de l'arrivée**, il sera encaissé si le logement n'est pas rendu dans un état de propreté correct. Four, frigo, vaisselles, casseroles doivent être rendus propres. Le nettoyage du mobil-home est à la charge du locataire pendant la période de location. Les draps, les taies d'oreillers, le linge de maison et produits d'entretien ne sont pas fournis. Location de draps possible. La mise à disposition de l'hébergement se fait de 16h à 19h.

La durée du séjour est entière et ferme, et ne peut faire l'objet d'aucune modification. Si vous optez pour l'assurance annulation, toute annulation, arrivée tardive ou interruption de séjour ce dernier sera pris en charge par l'assurance sous justificatif. Dans le cas contraire, le séjour sera intégralement dû sans aucune indemnité. Vous vous engagez à prendre possession des lieux à la date indiquée, **et à régler la veille du départ, le solde de la location.**

A défaut, de ne pas cocher la case pour l'assurance annulation, nous considérons que vous ne la souscrivez pas.

Fait à _____ le _____